



LE MAG

N° 23 • juillet 2026



**Canicule, coupures de courant, orage :
une mobilisation exceptionnelle face aux crises successives**

SOMMAIRE

3. Édito

4. Vie municipale

- Canicule, coupures de courant, orage : une mobilisation sans précédent face aux crises successives



- La gouvernance participative passe à l'action

10. Cadre de vie

- Des échanges pour un urbanisme maîtrisé avec une vision durable
- Des bords de Seine plus accessibles et apaisés

13. Finances

- Un budget 2026 qui relance l'investissement sans recourir à la dette

14. Social

- Une mobilisation locale contre les violences intrafamiliales

15. Sécurité

- Police municipale : une présence renforcée au service du quotidien

16. Vie scolaire

- La 5^e classe maintenue aux Sables

18. Vie économique

- La Ville accompagne les commerces dans leurs démarches d'indemnisation

20. Mobilités

- Ligne J : retour à la normale espéré mi-juillet

21. En bref

- Villennes récompensée pour son engagement en faveur du don de sang

22. Sport

- Tennis : des terrains à nouveau praticables avant la reconstruction de la bulle
- La Foulée villennoise a fait le plein

24. Jeunesse

- Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale
- Finale en apothéose pour le tournoi d'échecs
- Pour un usage responsable d'Internet

25. Culture

- À pas contés : une belle histoire qui continue

26. Paroles de Villennois

- Norbert Pirault : « M'occuper des autres, ça m'aide beaucoup »

28. Vie associative

- Subventions : un dossier essentiel géré avec responsabilité
- Toujours un grand succès pour le Grand 8
- La pétanque, un moment de partage
- L'Atelier des BA vous remercie pour votre générosité
- VASI, bien plus que du soutien scolaire

30. En images

- Culture et événements sur un air de printemps

33. Tribunes

34. Agenda

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Marie-Agnès Bouyssou

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2026

EDITO



Faisons de Villennes un village où la solidarité ne s'exprime pas seulement dans les moments de crise, mais constitue un véritable art de vivre.



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Ces derniers temps, notre commune a été durement éprouvée. Nous avons connu une canicule exceptionnelle, suivie d'une coupure d'électricité de plusieurs jours. Puis une violente tempête, qui a profondément meurtri notre territoire. Des centaines d'arbres sont tombés, des toitures ont été arrachées, des véhicules ont été endommagés, nos écoles ont été touchées. Une crise entraînant une autre, le trafic ferroviaire a ensuite été interrompu en raison des nombreux arbres tombés sur les voies.

Par son intensité, sa durée et le cumul des événements qui l'ont provoquée, cette crise est inédite.

Face à cette succession d'épreuves, notre commune n'a jamais été seule. Nous avons pu compter sur le soutien de l'État, avec notamment une visite de la sous-préfète, du Département des Yvelines, de la Communauté urbaine GPS&O et de la Région Île-de-France, dont la présidente, Valérie Péresse, a fait le déplacement à Villennes.

Nous avons également sollicité notre députée afin qu'elle accompagne nos démarches auprès de l'État pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et soutenir nos commerçants touchés.

Que tous soient chaleureusement remerciés.

Mais par-dessus tout, je souhaite adresser un immense merci à celles et ceux qui se sont mobilisés sans relâche.

Merci à nos agents municipaux et aux sapeurs-pompiers, aux forces de sécurité, à la Protection civile, à nos différents prestataires, aux bénévoles, aux élus qui se sont engagés.

Et enfin, merci à vous.

Lorsque j'ai été élue, j'ai pris l'engagement d'être la maire de tous les Villennois. Ces journées ont confirmé combien cette ambition prend tout son sens dans les moments difficiles. Nous avons vu naître un formidable élan de solidarité. Des habitants ont aidé leurs voisins. Des covoiturages se sont organisés. Des repas ont été partagés, des tronçonneuses prêtées.

Comme après la crise sanitaire, nous ne ressortons pas tout à fait les mêmes de cette épreuve collective. Continuons sur cette lancée ! Faisons de Villennes un village où la solidarité ne s'exprime pas seulement dans les moments de crise, mais constitue un véritable art de vivre.

À l'heure où vous lirez ces lignes, j'espère que chacun aura retrouvé un peu de sérénité. Je souhaite à toutes et à tous de très belles vacances. Que cette période estivale permette à chacun de se reposer, de se retrouver en famille et entre amis, et que nos enfants puissent profiter pleinement de ces semaines de liberté et d'insouciance.

Bel été à toutes et à tous.

Marie-Agnès BOUYSSOU,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseillère communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

VIE MUNICIPALE

Canicule, coupures de courant, orage : une mobi

En quelques jours, Villennes-sur-Seine a dû faire face à une situation exceptionnelle combinant canicule, coupures d'électricité et violent épisode orageux.

Canicule

Jeudi 18 juin, le département des Yvelines a été placé en vigilance orange canicule, avant de passer en rouge le 20. Marie-Agnès Bouyssou, maire de Villennes, a alors réuni la cellule de crise du Plan communal de sauvegarde. Des mesures d'urgence ont été prises par la mairie et ont évolué tout au long de la crise afin notamment de protéger les plus vulnérables.



Scolaire

Les écoles et les cantines sont restées ouvertes. Toutefois, la Ville, après échange avec les directrices d'école et les services de l'Education nationale, a pris la responsabilité d'inviter les familles qui le pouvaient à garder leurs enfants à domicile ou à les récupérer à 11h30 ou après le déjeuner à 13h30. Les réservations (cantine, étude, post-étude) pouvaient exceptionnellement être annulées jusqu'à la veille sans facturation.

Des ventilateurs ont été mis à disposition par la commune dans les écoles. La salle des arts, plus fraîche, a été proposée aux enseignants.

L'accueil de loisirs périscolaire a également été maintenu avec un service minimum.

Lieux de fraîcheur

Au début de la canicule, l'Ehpad La Rose des Vents a mis à disposition ses espaces climatisés pour les personnes vulnérables.

D'autres espaces de fraîcheur ont été proposés par la mairie (église et salles municipales). Le parc de la mairie est resté ouvert la nuit et des brumisateurs y ont été installés. La Municipalité a renouvelé son stock de bouteilles d'eau et procédé à plusieurs distributions.

Petite enfance

La crèche intercommunale Les Coccinelles a adapté ses horaires d'accueil avec une ouverture de 7h30 à 14h30.

Jeunesse, sports et loisirs

Le centre de loisirs et le Local ont dû fermer lors des journées les plus chaudes.

En vigilance rouge canicule, la Préfecture a interdit toutes les activités physiques et sportives. À Villennes, le complexe sportif a ainsi été entièrement fermé, entraînant également l'annulation des activités associatives, des cycles de sport scolaire, des cours EMS et des ACS.

La bibliothèque Émile-Zola a adapté ses horaires en n'ouvrant que le mercredi matin.

Événements

Les spectacles des écoles ont été annulés ou reportés selon les cas. La kermesse n'a pas pu se tenir, comme de nombreuses manifestations associatives. La diffusion sur écran géant du match de football France-Norvège a été annulée.

Pour les personnes vulnérables

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a contacté, régulièrement tout au long de la crise, les personnes inscrites au Registre vigilance du plan d'alerte et d'urgence. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, notamment pour organiser un contact périodique lorsque le plan est mis en œuvre par la Préfecture. Pour s'inscrire au registre vigilance du plan d'alerte et d'urgence, rendez-vous en mairie ou remplissez le formulaire téléchargeable via ce QR code.

En plus des appels en début de crise, ce sont des visites directes au domicile qui ont été organisées par la suite. Elles ont permis de mettre à jour le registre en recensant de nouveaux publics fragiles face aux situations de canicule ou de grand froid.



lisation sans précédent face aux crises successives

Panne d'électricité

Face à la panne électrique exceptionnelle, dans un contexte de forte canicule, la Ville a activé plusieurs mesures pour protéger les habitants et assurer la continuité des services essentiels. Tout au long de cet épisode, la municipalité a adapté ses dispositifs et maintenu une information régulière afin d'accompagner au mieux les Villennois.

■ **Création d'espaces de fraîcheur** : grâce à l'installation de 2 groupes électrogènes à la mairie, dont 1 prêté par la commune de Cresprières, une salle climatisée a été mise à disposition des habitants. Des salles ont été aménagées pour offrir la possibilité de recharger les appareils électriques.

La salle des arts a également été aménagée pour recevoir du public, l'église est restée ouverte jusqu'à minuit, des brumisateurs ont été installés dans le parc.

■ **Fermeture des écoles** : en l'absence d'électricité et donc de dispositifs de ventilation, les conditions n'étaient plus réunies pour accueillir les élèves. Un service minimum d'accueil a néanmoins été assuré pour les personnels prioritaires avec installation de brumisateurs.

■ **Protection des personnes vulnérables** : les appels de suivi et les visites à domicile ont été renforcés tout au long de la crise. Sous les yeux de la sous-préfète, venue constater l'ampleur de la crise à Villennes, les bénévoles de la Protection civile ont été mobilisés pour effectuer du



porte-à-porte auprès des habitants encore privés d'électricité à Fauveau. Ils y ont installé un point de recharge des appareils électriques ainsi qu'un four à micro-ondes.

■ **Mise en place d'un numéro d'urgence municipal** permettant (quand le réseau fonctionnait) de joindre un élu jour et nuit.

■ **Coordination étroite avec Enedis et la Préfecture** : la panne, liée à l'endommagement du poste source de Triel-sur-Seine sous l'effet de la chaleur, a touché près de 27 000 foyers sur une dizaine de communes. Le maire, Marie-Agnès Bouyssou, est restée en lien permanent avec le Centre opérationnel départemental de la Préfecture.

■ **Renfort des moyens techniques** : la Force d'intervention rapide d'Enedis a été mobilisée et huit groupes électrogènes ont été déployés dans la commune selon des priorités définies par la Préfecture et Enedis.

■ **Accompagnement des habitants et des commerçants** dans leurs démarches d'indemnisation auprès des assurances, avec délivrance d'attestations signées par le maire.

■ **Gestion exceptionnelle des déchets** : à l'initiative de la Municipalité, des bennes temporaires ont été installées à proximité de la mairie et à Fauveau pour évacuer les denrées alimentaires perdues.

Des dégâts d'une ampleur inédite



Dans la nuit du 27 au 28 juin, Villennes a été frappée par un épisode orageux d'une rare violence. Rafales, fortes pluies et grêle ont provoqué de très nombreux dégâts sur l'ensemble de la commune. On parle même d'une mini-tornade. Malgré l'ampleur des dégâts, la mobilisation rapide de l'ensemble des acteurs a permis de sécuriser la commune, dégager les accès et accompagner les habitants dans cette épreuve.

■ **Interventions d'urgence des services de sécurisation (pompiers, GPS&O, services municipaux) et de Villennois volontaires durant la nuit** pour dégager les routes et permettre le rétablissement de la circulation.

■ **Mobilisation de la police municipale** pour recenser les dégâts, sécuriser les zones à risque et coordonner les interventions avec les services de GPS&O sur la voirie.

■ **Fermeture des parcs et bois communaux** afin de garantir la sécurité des habitants.

■ **Accompagnement des sinistrés** avec des informations pratiques sur les démarches à effectuer auprès des assurances.

■ **Mise en place d'une adresse dédiée** catnat@ville-villennes-sur-seine.fr afin de recenser les dommages subis sur le territoire et d'appuyer la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

■ **Installation de bennes pour déchets végétaux**, mises en place à la demande de la commune avec le concours de GPS&O afin de faciliter l'évacuation des nombreux branches et arbres tombés.

Défense des intérêts des Villennois auprès des pouvoirs publics : malgré les indications de la Préfecture excluant les dégâts liés à la tempête et à la grêle du dispositif « catastrophe naturelle », la municipalité a déposé une demande officielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Une lettre ouverte a également été adressée à la députée de la 6^e circonscription des Yvelines, Natalia Pouzyreff, pour solliciter son soutien et celui de l'État, notamment en faveur des commerçants touchés.

■ **Mobilisation exceptionnelle des services municipaux, renforcés par les équipes du Département des Yvelines**, sollicitées par Marie-Agnès Bouyssou, pour élaguer, nettoyer et engager les premières réparations.



Des équipements municipaux fortement impactés

■ Fermeture pour une journée de l'école Saint-Exupéry, dont la toiture a subi des dommages nécessitant une intervention de sécurisation et de réparation.

■ Fermeture pour une journée de l'école des Chèvrefeuilles à la suite de la chute d'un arbre dans la cour.

■ Fermeture du complexe sportif pendant une semaine afin de permettre les vérifications techniques et les travaux nécessaires.



Ligne J
interrompue

La Ville mobilisée pour défendre les usagers

À la suite des importants dégâts causés par l'orage sur les voies ferrées, le trafic de la ligne J a été totalement interrompu entre Les Mureaux et Poissy. La situation a été d'autant plus difficile pour les voyageurs qu'aucun disposi-

tif de substitution n'avait été prévu au démarrage par la SNCF. Marie-Agnès Bouyssou a sollicité constamment la compagnie ferroviaire, à qui incombe la gestion de cette crise des transports, et l'a interpellée dans un

communiqué de presse largement relayé. La présidente de la Région, Valérie Pécresse, est intervenue pour soutenir ces demandes, également formulées par les maires des autres communes impactées.

« La gestion de SNCF Voyageurs est inacceptable »

Extrait du communiqué de presse de Marie-Agnès Bouyssou, maire de Villennes-sur-Seine



« Dès le début, notre commune n'a reçu aucune information directe sur l'interruption du trafic, alors même qu'elle est l'une des plus durement touchées. Je déplore également qu'aucun dispositif de transport de substitution n'ait été prévu immédiatement pour les milliers de voyageurs privés de train. Il a fallu les interventions répétées des maires du territoire et de nombreuses sollicitations auprès des autorités compétentes pour obtenir le renforcement des dessertes et la mise en place de bus de remplacement. Quatre jours après le début de cette crise, les engagements annoncés n'étaient toujours pas pleinement respectés. Pour les plus de 3 000 usagers de

notre gare, cette situation est devenue insupportable. Après une dizaine de jours marquée par la canicule, une coupure électrique majeure et la tempête, les élus municipaux sont restés pleinement mobilisés auprès de la population. J'estime que les habitants sont en droit d'attendre le même niveau d'engagement de la part d'un opérateur national. Comme l'a rappelé Valérie Pécresse lors de son déplacement à Villennes mercredi 1^{er} juillet, les voyageurs doivent être au cœur de la gestion de crise, avec des transports de substitution mis en place sans délai et une véritable association des maires aux décisions. »

■ **Alerte immédiate auprès de la SNCF**, de la Région, de la Préfecture et des partenaires institutionnels face à l'absence de bus de substitution et au manque d'information aux communes.

■ **Action commune des maires de Villennes-sur-Seine, Médan, Verneuillet et Verneuil**, avec le soutien de GPS&O, pour obtenir des solutions de transport adaptées.

■ **Mise en place (insuffisante) de bus de substitution** entre Villennes et Poissy par la SNCF.



■ **Signalement continu des dysfonctionnements constatés sur le terrain** : bus saturés, fréquences insuffisantes et organisation irrégulière du service.

■ **Accueil à Villennes de la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse**, afin d'évaluer la situation et de demander des améliorations immédiates pour les usagers.

La gouvernance participative



Promesse forte de campagne, la gouvernance participative s'installe concrètement à Villennes pour associer durablement les habitants aux décisions publiques.



Une charte fondatrice adoptée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 19 mai 2026

- Étape structurante du mandat
- Document cadre qui formalise l'ambition municipale



Une ligne directrice : renforcer la participation citoyenne

- Faire de l'implication des habitants un principe de gouvernance



Des règles claires et transparentes

- Définition des situations : de l'information à la consultation
- Engagement à rendre compte des suites données



Un déploiement progressif et structuré

- Adaptation des dispositifs selon les sujets
- Construction par étapes pour garantir efficacité et lisibilité



Des outils opérationnels

- Référentiel des dispositifs de participation : il précise les outils et les modalités
- Notes de cadrage : elles détaillent le fonctionnement concret de chaque dispositif



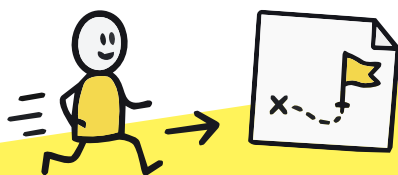
Création des premiers comités consultatifs

- Animations seniors
- Temps long
- Les comités n'ont pas vocation à se substituer au conseil municipal, aux élus ou aux services



Une volonté affirmée

- Installer un dialogue continu
- Favoriser la co-construction



Candidatez pour les comités consultatifs

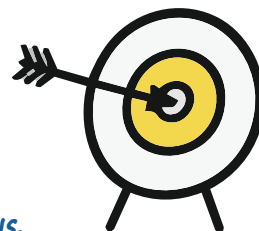
■ Temps long

Espace de contribution citoyenne permettant d'échanger avec les élus sur les orientations communales susceptibles d'avoir des impacts significatifs à moyen et long terme



■ Animations seniors

Espace de réflexion sur la programmation des animations proposées aux seniors (+ 65 ans)



Informez-vous,

accédez aux documents en ligne

Suivez l'actualité des prochains dispositifs qui seront mis en place

Redécouvrez les dispositifs

maintenus par la nouvelle municipalité (Demi-heure citoyenne, forums de quartier)



passé à l'action

« Donner aux habitants les moyens de s'exprimer »

Fabien Vial,
premier adjoint délégué à la
Gouvernance participative



« La gouvernance participative n'est pas un slogan, c'est un engagement. En structurant cette démarche avec des outils clairs, nous donnons aux habitants les moyens de s'exprimer, de contribuer et, lorsque c'est pertinent, de co-construire les décisions. Notre objectif : mieux associer les habitants lorsque cela est utile, mieux expliquer les décisions et mieux rendre compte des suites données. C'est une nouvelle culture de l'action publique que nous installons pas à pas. »



Une démarche pragmatique pour concilier transparence, modernité et gestion responsable des deniers publics.

Les conseils municipaux désormais disponibles en podcast

Une demande des Villennois



- Répondre aux attentes des habitants souhaitant accéder plus facilement aux débats publics
- Permettre une consultation à tout moment, sans contrainte de présence

Un enjeu de transparence



- Rendre les échanges municipaux accessibles au plus grand nombre
- Favoriser une meilleure compréhension des décisions locales

Une solution maîtrisée sur le plan des coûts



- Production et diffusion réalisées en interne
- Alternative plus économique à la captation vidéo nécessitant des prestataires externes
- Focus sur l'essentiel : le contenu des débats (audio)

Un format actuel et accessible



- Le podcast, un usage en forte progression
- Écoute simple sur smartphone, ordinateur ou tablette (accessible via Spotify ou le site internet de la commune)

Une expérimentation en 2026



- Dispositif testé sur la fin de l'année
- Évaluation et audit à l'issue de la période
- Possibilité d'ajustement ou d'évolution selon les besoins exprimés



CADRE DE VIE

Des échanges pour un urbanisme maîtrisé

Engagés pour un urbanisme maîtrisé, durable et négocié, les élus ont pris en main les dossiers avec l'ambition de prôner un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes et de préserver le cadre de vie villennois.

Le point sur les projets

Programme Quartus (Route de Marolles) :

- Plusieurs réunions ont eu lieu avec Quartus dont une avec les riverains
- La livraison est prévue pour décembre 2026.

Chemin des Groux :

- Une réunion a été organisée avec les riverains et le bailleur I3F.



Bâtiment Orange :

- Une réunion a eu lieu sur place avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) et le collectif des riverains.

L'EPFIF est un établissement public qui accompagne les collectivités d'Île-de-France en achetant, portant et préparant du foncier pour faciliter la réalisation de projets de logements, de développement économique et de renouvellement urbain.

avec une vision durable

Terrain Bouygues (en face de l'école des Sables) :

- Quatrième refus de permis de construire par la commune.
- Recours pour excès de pouvoir formulé par Bouygues devant le tribunal administratif (TA) de Versailles le 8 avril.
- Référé suspension devant le TA de Versailles introduit le 12 juin.
- Ordonnance rendue le 1^{er} juillet faisant injonction à la commune d'accorder le permis de construire.
- Pourvoi en cassation de la commune devant le Conseil d'État



Antenne 5G Breteuil :

- Échanges avec le Collectif Non antennes 78670 en cours.
- Rencontre avec Bouygues à prévoir.
- Position de la commune : contre cette antenne à cet endroit.

Loi SRU : où en est-on ?

Villennes compte approximativement 16 % de logements sociaux (~ 20 % en comptant le programme de Fauveau), alors que la loi SRU impose 25% aux communes.

La commune n'est plus carencée depuis septembre 2022, mais elle est encore sous pénalité (~ 94 000 € par an). La Préfecture a toutefois fait savoir à la Municipalité que la menace de prise en main de l'urbanisme par le préfet pèse toujours sur Villennes. Objectifs : convaincre l'État de la poursuite des efforts effectués par la commune en privilégiant les petites unités en diffus aux grands projets et favoriser les logements de petite surface (type T1/T2) afin de maximiser le rapport nombre de logements / surface de plancher et d'amoindrir la charge qui pèse sur les infrastructures scolaires de la commune.

« Défendre activement les intérêts de la commune »

Philippe Mangematin, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux projets stratégiques



Quelle est votre stratégie pour préserver le cadre de vie à Villennes ?

Nous prônons un urbanisme raisonné, durable et négocié. Nous voulons travailler en concertation avec les riverains afin d'instaurer un dialogue entre toutes les parties et garantir une bonne intégration des projets. Par rapport à la loi SRU, nous défendons activement les intérêts de la commune auprès de la Préfecture, pour limiter les pénalités et éviter autant que possible la préemption du préfet lors de ventes de maisons.

Comment encadrer les projets immobiliers ?

La commune formulera des prescriptions au-delà des recommandations de GPS&O et systématisera les visites sur site avant délivrance des permis, afin d'assurer une bonne insertion architecturale, paysagère et environnementale.

Accompagnez-vous les propriétaires vendeurs ?

Oui, nous souhaitons accompagner les Villennois qui vendent ou divisent leur terrain, pour orienter les projets vers un développement harmonieux de la commune. Je les encourage vivement à prendre contact avec le service Urbanisme de la mairie en amont de leur projet afin d'évaluer les possibilités et impossibilités.

urbanisme@ville-villennes-sur-seine.fr

Une charte pour cadrer les projets

Complémentaire des documents règlementaires (Plan local d'urbanisme intercommunal notamment), la charte d'urbanisme durable et responsable est transmise à tous les porteurs de projets.

L'objectif est de renforcer la capacité de la commune à préserver notre cadre de vie, à faire en sorte que les projets s'intègrent bien dans l'existant mais aussi qu'ils tiennent davantage compte de la préservation de la biodiversité et des économies d'énergie.



CADRE DE VIE

Des bords de Seine plus accessibles et apaisés

L'engagement pris durant la campagne municipale est de faire que Villennes redevienne Villennes-sur-Seine.

C'est un projet qui s'étalera sur le mandat et dont les élus se sont d'ores et déjà emparés en rencontrant les différentes parties prenantes : les riverains, la guinguette, les activités nautiques, le Syndicat mixte Seine Ouest, Voies navigables de France (VNF), etc.

La communauté urbaine GPS&O est également associée puisqu'elle a compétence sur le chemin des Pêcheurs, qui mène jusqu'à Poissy, qu'il va s'agir de rénover. À terme, l'objectif est de permettre la création d'un espace apaisé, harmonieux, favorable à la promenade,

aux familles, aux activités nautiques et inscrit dans un ensemble cohérent.

Les impératifs écologiques spécifiques aux bords de Seine seront également pris en compte (risque d'inondation, envasement du petit bras) avec une vision de long terme.



Vous êtes propriétaire d'un terrain bordant un cours d'eau ?

Le Syndicat mixte Seine ouest (SMSO) tient à rappeler à tous les propriétaires d'un terrain bordant un cours d'eau (Seine et ru) les droits d'usage, les devoirs d'entretien et les obligations légales qui leur incombent.

Un guide complet a été réalisé pour informer sur la préservation de la qualité de l'eau, la lutte contre les pollutions et les espèces envahissantes, et l'entretien raisonné des berges afin de concilier prévention des inondations, usages et protection de la biodiversité.

➔ **À consulter sur le site de la commune**



Un budget 2026 qui relance l'investissement sans recourir à la dette

La nouvelle municipalité a ajusté le budget 2026 de la commune pour lancer les projets structurants, tout en renforçant sa capacité d'auto-financement pour le reste du mandat.

Relance de l'investissement

■ Lancement des projets structurants en 2026 :

- Rénovation de l'école des Sables (Études : 50 k€)
- Rénovation du bâtiment de l'église (Études : 72 k€)



- Aménagement des bords de Seine (Achat foncier : 180 k€)
- Modernisation du parc des caméras de vidéo-protection (Phase 1 sur 3 : 50 k€)
- Éclairage LED (17 k€)

Priorité donnée à l'entretien et aux équipements

■ Reconstruction de la bulle du tennis (200 k€)



- Rénovation des vestiaires pour le football (50 k€)
- Entretien du parc Fauvel et des 100 marches (195 k€)
- Sécurisation et matériel pour les écoles (70 k€)



La RODP, qu'est-ce que c'est ?

La RODP (Redevance d'occupation du domaine public) rémunère l'utilisation privative des biens ou des locaux de la commune. Son principe est simple : lorsqu'un particulier ou une entreprise tire un avantage de l'occupation du domaine public communal (chaussées, trottoirs, etc.), il verse une redevance à la collectivité.

La RODP concerne donc tous les administrés (pour des chantiers, échafaudages, stationnements exceptionnels) ou les commerçants (terrasses, rues fermées pour un évènement). Elle garantit une utilisation équitable et réglementée du domaine public. En indemnisant les moyens mis à la disposition de certains, elle génère des recettes au bénéfice de tous.

Un financement maîtrisé

- Renforcement du budget d'investissement :
 - 1 M€ par autofinancement
 - 427 k€ par transfert à partir des réserves du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement
- Poursuite du désendettement : remboursement de -595 k€ en 2026



Une mobilisation locale contre les violences intrafamiliales



Lors d'une cérémonie organisée en mairie, le Lions club Villennes-Médan a distribué quatre kits « Liberté » destinés aux victimes de violences intrafamiliales.



« Tisser un réseau d'acteurs engagés »

Bianca Brienza, conseillère municipale déléguée aux Solidarités et à l'Habitat

Que représente cette initiative pour la Ville ?



« La remise de ces kits marque le lancement des actions de la Municipalité contre les violences conjugales et intrafamiliales. L'intégration de cette thématique au sein de la délégation Solidarités était un engagement de campagne, et c'est la première fois qu'un élu est spécifiquement identifié sur ce sujet à Villennes. Nous remercions chaleureusement le Lions Club pour ce partenariat, qui constitue le point de départ d'actions de prévention, d'accompagnement et de suivi des victimes. »

Pourquoi est-il si important d'agir à l'échelle locale ?

Il est essentiel de rappeler que ces violences concernent tous les milieux, tous les âges. Villennes n'est malheureusement pas épargnée. Notre rôle est d'être à l'écoute des victimes et des témoins. Nous tisserons un réseau d'acteurs engagés sur le territoire car c'est tous ensemble que nous ferons reculer ces violences. »

Ces kits, émanant du district Île-de-France ouest du Lions club, ont été remis à la police municipale de Villennes, aux CCAS de Villennes et de Médan, ainsi qu'à la Protection civile des Yvelines, dont le siège est situé à Villennes.

Cette action concrète vise à soutenir les victimes et à favoriser leur mise à l'abri et leur reconstruction. Les kits sont constitués d'un sac doté d'objets de première nécessité : vêtements, denrées, produits d'hygiène, etc.

Police municipale : une présence renforcée au service du quotidien

Avec une feuille de route structurée, la police municipale renforce son action au plus près du terrain. Objectif : améliorer la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie des habitants, tout en modernisant ses outils, notamment en matière de vidéoprotection.

La police municipale compte :

- 7 agents
- 1 ASVP (Agent de surveillance de la voie publique)

Horaires de présence :

- Lundi → samedi : 8h – 19h.
Dimanche : 9h – 13h30
- 2 nocturnes par semaine : jusqu'à 2h (généralement mercredi et vendredi mais désormais des changements aléatoires seront effectués).



Feuille de route : des priorités opérationnelles

Depuis sa prise de fonction, Marie-Agnès Bouyssou a pris le temps d'évaluer l'action de la police municipale pour ensuite la doter d'une feuille de route structurée visant à remplir des objectifs identifiés grâce aux remontées de Villennois.

- Surveillance renforcée au centre-ville, au complexe sportif, sur le parking en bas des 100 marches et au port de la Nourrée (pour les nuisances sonores des jet-skis notamment)
- Augmentation de la fréquence des contrôles de vitesse (au moins 1 fois par semaine)
- Révision des heures de présence de la police municipale (en cours)
- Révision du planning des nocturnes afin de le rendre aléatoire
- Renforcement des effectifs le dimanche lors des événements sportifs

Vidéoprotection, un outil clé en évolution



État du dispositif

- 57 caméras sur la commune
- Système audité → infrastructure vieillissante

Modernisation en préparation

- Définition avec le nouveau gestionnaire du parc d'une stratégie de renouvellement
- Investissement de 150 k€ prévu sur 3 ans dont 50 k€ dès 2026

Couverture du territoire

- Entrées de ville sécurisées
- Extension prévue : secteur Fauveau
- Réflexion sur les entrées de domaines privés

VIE SCOLAIRE

La 5^e classe maintenue aux Sables

Alors qu'elle était un temps menacée de fermeture, la 5^e classe de l'école maternelle des Sables a finalement été maintenue pour la rentrée prochaine.

■ Collaboration avec Mme Balan, la directrice de l'école des Sables, pour produire des simulations d'effectifs plus précises pour l'an prochain.

■ Mobilisation des parents d'élèves.

■ Travail avec le promoteur Quartus pour affiner les conséquences du projet immobilier de la route de Marolles sur les effectifs de l'école.

■ Communication renforcée pour inciter à une inscription rapide des nouveaux élèves de l'école.

■ Liaison permanente entre les équipes scolaires et l'inspectrice de l'éducation nationale.



« Garantir un accueil de qualité »

Élodie Ichou,
adjointe au maire
déléguée aux
Affaires scolaires



« Cette décision permet de préserver de bonnes conditions d'apprentissage pour les jeunes Villennois et les enseignants et de garantir un accueil de qualité pour les familles, se réjouit Élodie Ichou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires. Ce maintien est le fruit d'une mobilisation collective entre les élus, les services municipaux, la directrice de l'école, les parents d'élèves et la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines. »

Espace citoyen : inscrivez-vous pour la rentrée

L'Espace citoyen permet la gestion des activités de vos enfants proposées par la mairie (pause méridienne, étude et post-étude, pédi-bus, activités culturelles et sportives) et par le SIMV (accueil périscolaire du matin et du soir, mercredis et vacances scolaires au centre de loisirs L'Île aux enfants, Local 11-17 ans).

Infos :

scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr • lileauxenfants78670@gmail.com



Exposition des œuvres de l'école Chèvrefeuilles

Une sélection des travaux artistiques menés tout au long de l'année par les élèves de l'école maternelle Chèvrefeuilles a été exposée en salle Fordan.



Atelier musical aux Sables

Les enfants ont découvert et pratiqué divers instruments lors de ces ateliers qui leur ont permis de proposer un spectacle lors de la Fête du potager.



Course solidaire

Des élèves ont participé au cross des écoles jeudi 4 juin 2026 au complexe sportif. Cet événement, avec le concours du service Action sportive de la mairie et des bénévoles, était organisé au profit de l'association Mécénat chirurgie cardiaque.



Les CP donnent l'exemple

Le service Action sportive et les enseignants ont proposé des ateliers sportifs de coopération composés d'un binôme CP / Grande section.



Gestes qui sauvent

Dans le cadre de la convention qui la lie à la mairie de Villennes-sur-Seine, la Protection civile est intervenue auprès des CM2 des écoles Pré-Seigneur et Saint-Exupéry pour une formation aux gestes qui sauvent.

VIE ÉCONOMIQUE

La Ville accompagne les commerces dans leurs démarches d'indemnisation

À la suite de la longue coupure d'électricité survenue à Villennes, la Municipalité s'est mobilisée auprès de ses partenaires pour accompagner les commerces impactés et faciliter leurs démarches d'indemnisation.

Conséquences de la coupure d'électricité :

- Pertes de marchandises stockées au frais (réfrigérateurs, congélateurs)
- Pertes d'exploitation et interruptions d'activité
- Éventuels dommages sur les équipements professionnels

Mobilisation de la Ville :

- Alerte et coordination avec :
 - la Préfecture,
 - la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines (CCI),
 - la Communauté urbaine GPS&O,
 - la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA),
 - Natalia Pouzyreff, députée de la 6^e circonscription des Yvelines.



« Mobiliser tous les partenaires »

Pascal Giliberti, conseiller municipal délégué à la Vie économique

« Dès les premiers signalements, nous avons souhaité agir rapidement pour que les commerçants ne soient pas seuls face aux conséquences de cette panne exceptionnelle. Notre rôle est de les accompagner dans leurs démarches et de mobiliser tous les partenaires susceptibles d'apporter des solutions et des aides. J'invite chaque professionnel concerné à se faire connaître afin que son préjudice puisse être pris en compte. »



Démarches d'indemnisation :

- Recensement des commerces impactés par la Ville
- Mise à disposition d'une fiche détaillant les préjudices subis
- Indication du reste à charge après indemnisation des assurances
- Transmission des dossiers à la CCI avant le 30 septembre
- Examen des situations par la CMA et la Région Île-de-France pour d'éventuelles aides complémentaires.

Commerçants concernés, faites-vous connaître dès maintenant afin de récupérer la fiche de déclaration : deveco@ville-villennes-sur-seine.fr

Réhabilitation du bâtiment de la gare

Lundi 8 juin, une réunion de travail s'est tenue entre les représentants de SNCF Gares et Connexions, Marie-Agnès Bouyssou et deux de ses adjoints : Virginie Oks (Transition écologique, énergétique et Cadre de vie) et Jean-Michel Charles (Travaux, Réseaux, Voirie et Mobilités). L'occasion de relancer le projet de réhabilitation du bâtiment de la gare en vue d'y accueillir un commerce et de veiller à la bonne intégration d'une rampe d'accès (pour mise aux normes PMR).



Stationnement en centre-ville : rappel des créneaux de gratuité



Parking du Commerce et Parking de la Gare :

- ✓ 30 minutes gratuites
- ✓ Gratuit de 12h à 14h

Parking du Commerce :

- ✓ Gratuit le samedi de 8h à 14h

Profitez-en pour faire vos achats en centre-ville !

Cafés Pfaff ouvre ses portes



Le torréfacteur villennois organise une journée portes ouvertes exceptionnelle pour une immersion au cœur du café. Le samedi 22 août 2026, découvrez les étapes de fabrication (de la sélection des grains à la torréfaction) lors de visites guidées suivies de dégustations. Une vente exceptionnelle, accessible à tous, proposera cafés, machines et conseils. Un rendez-vous convivial pour passionnés et curieux.



Places limitées – inscription obligatoire. Réservez dès maintenant votre créneau : <https://www.cafes-pfaff.com/content/84-inscrivez-vous>

Cafés Pfaff – 101, rue des Blés d'or à Villennes-sur-Seine
www.cafes-pfaff.com

Fermetures estivales des commerces

Les Opticiens de Villennes

Fermé du 3 au 24 août

Chocolaterie Boitel

Fermée du 20 juillet au 1er septembre

Le Bistrot de la Place

Fermé du 25 juillet au 24 août (inclus)

Le Sophora

Fermé du 8 au 30 août (inclus)

Pharmacie de Villennes

Horaires d'ouverture applicables du lundi 27 juillet 2026 au samedi 22 août 2026 inclus :

- du lundi au vendredi : 9h00-13h00 / 14h30-19h00

- samedi : 9h00-13h00 / 14h00-18h00

Boulangerie Les Villennes Gourmandes

ouverte tout l'été, avec des horaires aménagés : de 7h à 15h du vendredi 31 juillet au samedi 22 août inclus

Institut Zen & Sens

Fermé du 2 au 25 août inclus

Thank You Margareth

Fermé du 19/07 au 18/08 inclus.

Le marché hebdomadaire du samedi fait également sa pause estivale les 25 juillet, 1er, 8 et 15 août. Reprise le 22 août

Liste non exhaustive : seuls les commerces ayant répondu à la sollicitation de la mairie y figurent.

MOBILITÉS

Ligne J : retour à la normale espéré mi-juillet

Un défaut sur un rail a endommagé les roues de nombreuses rames de la ligne J. Le gestionnaire du réseau a pu détecter ce défaut et procède aux réparations.

Transilien SNCF Voyageurs a identifié 60 rames qui ont été endommagées. Elles ont été immobilisées pour d'importantes opérations de maintenance incluant notamment le reprofilage de plus de 4 000 roues. En conséquence, de fortes perturbations ont été subies sur la ligne J pendant plusieurs semaines.

Dans ce cadre, les équipes de la SNCF se sont mobilisées pour accélérer le retour à une situation normale avec :

- Un renforcement des équipes de maintenance 24h/24 au technicentre d'Achères.
- Une augmentation des capacités de maintenance avec d'autres sites de maintenance.

Pendant les réparations en cours, un diagnostic des rames de l'ensemble du parc a été mené afin de garantir un niveau de sécurité optimal. La SNCF prévoit un retour à la normale pour la mi-juillet.



Jean-Michel Charles, adjoint au maire délégué aux Travaux, Réseaux, Voirie et Mobilités, et Mamadou Diabira, conseiller municipal délégué aux Transports collectifs se sont rendus au technicentre d'Achères en présence d'autres élus de communes traversées par la ligne J.

Indemnisation

Valérie Péresse, présidente de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités, a demandé une campagne exceptionnelle de dédommagement, au titre de la situation inacceptable, telle que définie dans les contrats avec les opérateurs. Les conditions de la mise en place de ce dédommagement seront arrêtées à la fin de cette crise.



LNPN : GPS&O confirme son opposition

L'avant dernier dialogue territorial Ligne Nouvelle Paris Normandie pour le territoire des Yvelines s'est tenu lundi 29 juin au siège de la Communauté urbaine GPS&O. Cécile Zammit-Popescu, présidente de GPS&O, a reçu Serge Castel, préfet délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, Sophie Primas, sénateur des Yvelines, et Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, afin d'évoquer le processus de travail partenarial.

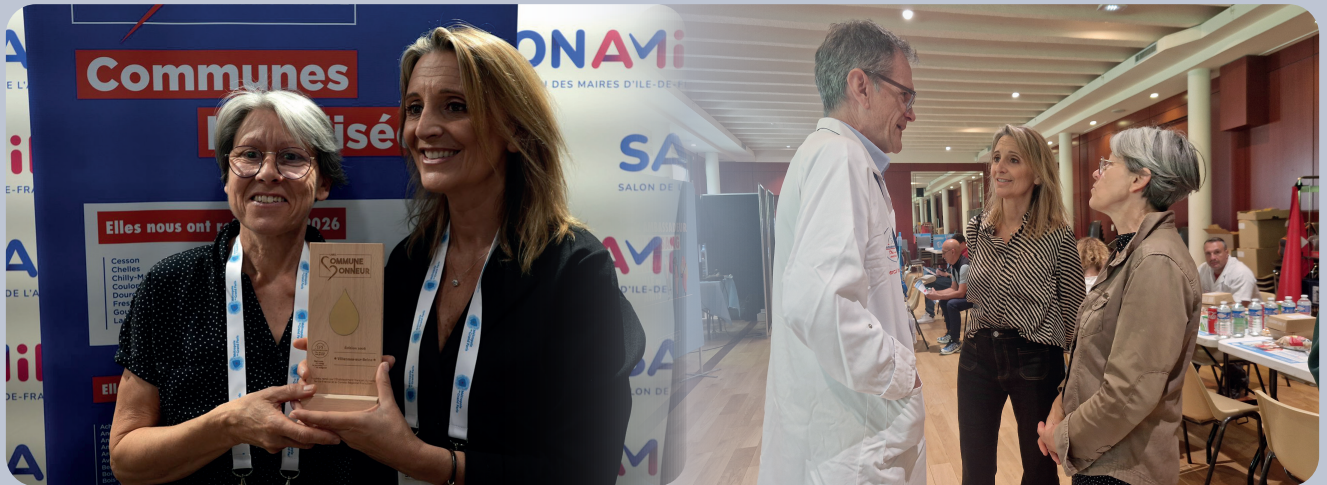
La présidente et les élus de GPS&O ont confirmé leur opposition au projet LNPN considérant qu'il sera difficile d'avoir un avis éclairé d'ici au dernier COFIL prévu à l'automne 2026.



Villennes récompensée pour son engagement en faveur du don de sang

Marie-Agnès Bouyssou, maire de Villennes-sur-Seine, et Corinne Houziaux, conseillère municipale déléguée à la Santé, ont reçu ce mercredi 3 juin au Salon de l'AMIF le trophée « Label Commune Donneur – niveau Or ».

Cette distinction récompense l'engagement de la Ville en faveur du don de sang. Une reconnaissance qui salue la mobilisation des équipes municipales et des habitants pour cette cause essentielle de solidarité.



Vos rendez-vous de vaccination sur Doctolib

Le cabinet d'infirmières de la Maison médicale Madeleine-Brès arrête les permanences de vaccination. Pour se faire vacciner, il est désormais possible de prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr.

Nourrir les animaux errants est interdit

Le nourrissage volontaire ou involontaire des animaux est strictement interdit sur l'ensemble du territoire communal, dans les lieux publics comme dans les espaces privés visibles ou accessibles depuis le domaine public. La Municipalité a pris un arrêté en ce sens (consultable via le QR Code). En effet, nourrir des pigeons, rats et autres animaux errants favorise leur prolifération, entraîne des nuisances sanitaires et des risques pour la santé publique.



Crèche Pomme de Reinette : il reste des places



Il reste des places disponibles dès maintenant et pour septembre 2026. N'hésitez pas à contacter la crèche associative de Villennes à adhesion@creche-pommedereinette.com.

Raid Amazones 2026 : soutenez l'équipe villenoise

Les Raidass, équipe 100 % villenoise engagée dans le Raid Amazones 2026, relèveront un défi sportif et humain au cœur du Sri Lanka du 1^{er} au 11 novembre prochain. Portées par des valeurs de solidarité, Alexandra Jongjis, Sonja Cartier et Sabrina Faye soutiennent l'association La Bonne Étoile qui œuvre pour les enfants les plus vulnérables. Devenir partenaire, c'est s'associer à une aventure inspirante, pleine de sens et d'engagement.

raidass.amazones2025@gmail.com /
[instagram : @raidass.amazones.2026](https://www.instagram.com/raidass.amazones.2026)



Tennis : des terrains à nouveau praticables avant la reconstruction de la bulle

Endommagée par la tempête Goretti en janvier 2026, la bulle a été évacuée, après accord de l'expert mandaté par l'assurance. Le marché pour sa reconstruction est en cours de lancement.

Un équipement fortement endommagé

La tempête Goretti du 9 janvier 2026 a gravement endommagé la bâche de la bulle couvrant les courts de tennis municipaux. L'équipement était depuis inutilisable, nécessitant des décisions techniques, sécuritaires et assurantielles avant toute intervention.



Des terrains à nouveau disponibles

Le découpage et l'évacuation de la bâche ont été effectués par les services techniques municipaux.

Après l'intervention de prestataires pour rénover les surfaces de jeu, les terrains extérieurs sont praticables, désormais réutilisés par les adhérents.

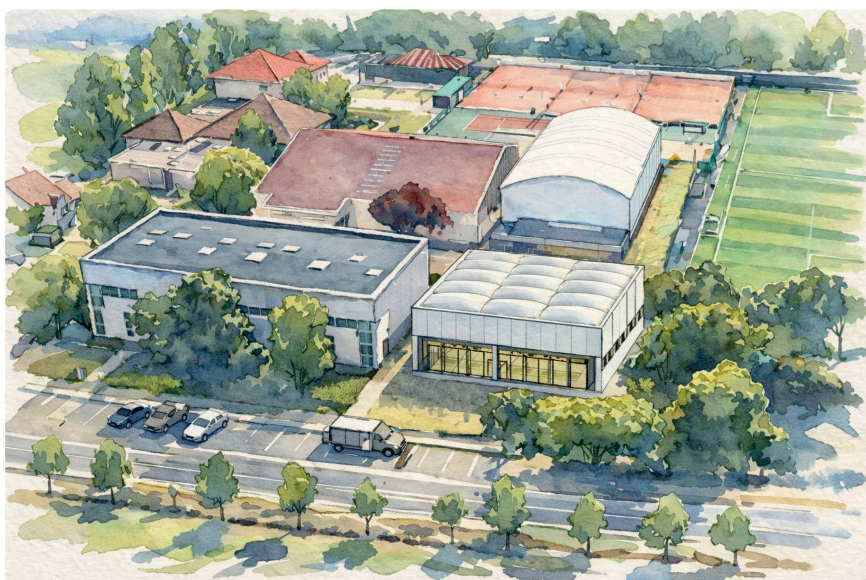
Point d'étape sur le projet de reconstruction

La Ville est pleinement engagée pour permettre une reprise durable de l'activité, dans le respect des contraintes de sécurité et des deniers publics.

- Cet été : dépôt du permis de construire et lancement du marché public
- En septembre : fin de publication du marché et attribution après analyse des offres.

Padel : une étude acoustique en vue

Le dossier de la bulle des tennis a nécessité cette année une réaffectation de budget à partir de celui du padel pour mener à bien sa reconstruction en 2026. Le dossier du padel va faire l'objet d'une étude acoustique, prérequis indispensable avant le lancement des travaux.



La Foulée villennoise a fait le plein

Pour la première fois en 34 éditions, la Foulée villennoise a affiché complet, avec 499 inscrits sur l'ensemble des courses, le nombre maximum autorisé pour sa catégorie d'événement sportif.



La Foulée villennoise, c'est une course :

Pour les enfants

avec deux tracés de 1,2 km et de 2 km sur des parcours sécurisés au sein du complexe sportif

Pour les familles

avec un bike and run (1 parent coureur et 1 enfant à vélo) sur un parcours de 5 km



Pour les sportifs

avec un 5 km et un 10 km sur un parcours exigeant dans un cadre agréable

C'est aussi :

Des courses gratuites

pour les enfants et les familles

Une équipe mobilisée

de bénévoles, d'agents et d'élus communaux au service d'un événement convivial



Retrouvez tous les résultats : <https://sportchronometrage.fr/live/foules-villenoises-2026/>

JEUNESSE

Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale

Accueillis par la députée Natalia Pouzyreff, les élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Villennes ont eu l'opportunité de visiter l'Assemblée nationale. L'occasion de découvrir un bâtiment d'exception et d'apprendre les rouages de l'élaboration des lois. Les enfants en ont profité pour réaliser une interview de la députée, à découvrir prochainement en podcast.



Finale en apothéose pour le tournoi d'échecs

Le Tournoi des 2 écoles, compétition d'échecs organisée par le CMJ, a vu les choses en grand en 2026. Après les qualifications, organisées sur le temps de la pause méridienne dans les deux écoles élémentaires (Saint-Exupéry et Pré-Seigneur), la finale par équipe s'est déroulée au Local puis la finale individuelle s'est déroulée sur un échiquier géant dans la salle des arts, en ouverture de la traditionnelle soirée des CM2.



Pour un usage responsable d'Internet

Le Local ONZ17, en partenariat avec la police municipale, est intervenu auprès des jeunes du Local puis des élèves de CM2 des écoles Pré-Seigneur et Saint-Exupéry dans le cadre du Permis Internet.

Au programme : échanges, conseils et prévention pour permettre aux enfants de mieux comprendre les bonnes pratiques à adopter sur Internet et les réseaux sociaux, afin de naviguer en toute sécurité.



Vous avez obtenu votre bac en 2026 ?

Appel aux bacheliers

Faites-vous connaître avant le 31 août 2026 auprès du service scolaire (accueil@ville-villennes-sur-seine.fr) pour participer à la remise des récompenses aux bacheliers organisée en mairie à l'automne (date à déterminer).

À pas contés : une belle histoire qui continue

Depuis plus de 20 ans, les bénévoles conteuses de la bibliothèque font vivre l'imaginaire des enfants villennois. Retour sur une aventure riche en histoires, en créativité et en partage, qui s'apprête à écrire un nouveau chapitre.



2006

Naissance de l'Heure du conte. Quatre bénévoles lisent histoires, contes et kamishibais aux enfants de 4 à 7 ans chaque mercredi matin. Au fil des années, le public grandit et un partenariat durable se crée avec l'école maternelle des Sables.



2015-2016

L'animation se transforme. Les lectures deviennent de véritables petits spectacles avec décors, costumes et mises en scène conçus par les conteuses. Face au succès, l'animation quitte l'étage jeunesse pour s'installer au rez-de-chaussée de la bibliothèque.



2016-2026

À Pas Contés s'installe durablement. Quatre bénévoles passionnées font vivre ce rendez-vous apprécié de plusieurs générations d'enfants. En 2024, l'école des Chèvrefeuilles rejoint l'aventure, tandis que les bibliothécaires apportent progressivement leur soutien à partir de 2025.

Et demain ?

Dès la rentrée 2026-2027, À Pas Contés évoluera avec moins de représentations mais davantage de temps pour imaginer, créer et surprendre. Bénévoles et bibliothécaires uniront leurs talents pour écrire la suite de cette belle aventure.

2026

20 ans déjà ! Un immense merci aux bénévoles qui ont fait rêver des centaines d'enfants villennois grâce à leur créativité et leur engagement.

Alors, entendez-vous déjà l'histoire qui arrive... à pas contés ?




Seniors : votre avis nous intéresse !

La bibliothèque Émile-Zola souhaite enrichir son offre de services à destination des seniors. Afin de mieux répondre à leurs attentes, la Municipalité étudie la mise en place de dispositifs adaptés.

Votre avis est précieux : participez au sondage et contribuez à la construction de ce projet.



A full-page photograph of a middle-aged man with a shaved head, wearing a white long-sleeved button-down shirt, light-colored trousers, and black shoes. He is standing on a grassy area in a lush garden. In the background, there are green trees, a red maple tree, a black metal fence, and a flagpole with a blue flag featuring yellow stars. A semi-transparent white text box is overlaid on the right side of the image.

*« J'ai passé quasiment 5 ans à l'hôpital.
Il a fallu que je réapprenne tout. »*

Norbert Pirault :

« M'occuper des autres, ça m'aide beaucoup »

Porte-parole de l'association Victimes solidaires et désormais membre du CCAS de Villennes, Norbert Pirault a su transformer son combat personnel en un engagement au service des autres.

Votre engagement en faveur des victimes d'accidents et de leurs proches est né de votre propre expérience. Pouvez-vous revenir sur cet accident ?

J'ai été victime d'un accident le 24 avril 2009 sur l'A13, alors que je revenais du travail à moto. J'ai été percuté par une camionnette en surcharge qui m'a coupé la route, le conducteur n'avait ni permis, ni assurance. J'ai franchi le terre-plein central, j'ai été catapulté à 52 mètres selon l'expertise faite par un accidentologue. J'ai perdu connaissance plusieurs fois, je ne me souviens de rien. J'avais un traumatisme crânien. J'ai passé quasiment 5 ans à l'hôpital. Il a fallu que je réapprenne tout.

Qu'est-ce qui vous a ensuite poussé à rejoindre cette association de soutien aux victimes de la route ?

M'occuper des autres, ça m'aide beaucoup. Je me suis dit : "Pourquoi moi je m'en sors, par rapport à 999 autres qui y sont passés ?" Avec les drames de la route, les victimes et



les familles sont perdues, c'est parfois un désastre incommensurable. L'accident, c'est une chose mais après vient le combat contre les assurances, les procédures judiciaires, etc.

« Le téléphone, c'est un distracteur très dangereux »

Pouvez-vous nous en dire plus sur le travail de l'association Victimes solidaires ?

Notre rôle est d'accompagner les victimes et les familles sur de multiples

facettes. L'association fait partie de la délégation interministérielle sur la sécurité routière. Pour l'aide aux victimes en France, le travail est considérable, il n'y a quasiment rien. On a nos propres médecins conseil, nos avocats, nos juristes, nos psychologues. Nous proposons une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les vacances estivales arrivent : quels sont les points de vigilance à avoir quand on prend la route ?

Il y a 10 morts par jour sur les routes. Et pour les départs en vacances, il y a tellement de facteurs auxquels il faut être attentif : l'alcool, les médicaments, la fatigue avec la chaleur (on ne s'arrête pas forcément toutes les 2h). De nos jours, il y a aussi le protoxyde d'azote. Et puis le nouveau fléau, c'est le téléphone, c'est un distracteur très dangereux, surtout sur l'autoroute.

Villennes et moi

- Mon lieu préféré :** le parc de la mairie
- Mes commerçants coups de cœur :** Le Sophora, Carrefour city et Les Jardins de Villennes
- Mes événements préférés :** les concerts du comité de la culture
- Mon premier souvenir :** les réunions entre amis chez Jo (ancien nom du Bistrot de la place) avant de partir en discothèque
- Le mot qui résume Villennes :** bienveillance

VIE ASSOCIATIVE

Subventions : un dossier essentiel géré avec responsabilité

PRIORITAIRE

Dans le cadre de sa politique associative, la ville attribue des subventions aux associations locales pour la réalisation de leurs projets tout en veillant à la soutenabilité financière du budget communal.

L'historique

Les associations devaient rendre leur formulaire de demande au 31 décembre 2025. La délibération pour l'attribution des subventions prévue lors du conseil municipal du 5 février 2026 a été retirée de l'ordre du jour pendant la séance.

Un sujet prioritaire lors de la prise de fonction de la nouvelle municipalité

Dans un contexte de calendrier contraint, il était nécessaire d'agir avec réactivité afin de sécuriser le fonctionnement des associations. Les demandes de subventions ont été instruites au regard :

- ▶ Des projets présentés,
- ▶ Des critères définis dans le protocole d'attribution en vigueur,
- ▶ De l'historique des soutiens accordés et de la situation financière des associations.

Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des éléments complémentaires ont été sollicités afin de disposer de dossiers complets et actualisés.

Un groupe de travail a réuni les élus d'opposition et les élus délégués concernés.

Évolution des critères d'attribution

L'attribution d'une subvention municipale n'ayant pas de caractère automatique ni reconductible d'une année sur l'autre, une évolution plus approfondie des critères et des modalités d'attribution a été engagée en commission municipale.

Plusieurs sujets ont été identifiés comme appelant une réflexion pour les exercices à venir, afin de renforcer la lisibilité des critères d'attribution, notamment au regard de l'intérêt général des actions menées et de leur bénéfice prioritaire pour les habitants villennois :

- Ancrage local (nombre en valeur absolue et/ou pourcentage de Villennois)
- Utilité sociale et intérêt général
- Accessibilité financière et politique tarifaire
- Dynamique et participation aux actions communales
- Contribution au rayonnement et à l'attractivité de la commune
- Usage des équipements publics
- Qualité de gestion et transparence
- Projet et développement



Répartition des subventions aux associations en 2026

Total	67 720 €
Associations culturelles, artistiques et de loisirs	16 400 €
Associations sportives	17 620 €
Associations dites «diverses» (solidarité, environnement, anciens combattants)	4 200 €
Crèche parentale Pomme de Requette	20 000 €
Office central de la coopération à l'école (OCCE) des écoles villennoises	9 500 €

Toujours un grand succès pour le Grand 8

L'événement organisé par l'ACVP (Aviron club Villennes-Poissy) a encore une fois fait rayonner les bords de Seine du côté du chemin des Pêcheurs et de la base nautique de Villennes. Le maire, Marie-Agnès Bouyssou, et de nombreux élus villennois, pisciacais et orgevalais étaient présents.



La pétanque, un moment de partage

Dans le cadre des stages de printemps proposés par l'École municipale des sports (EMS), les jeunes Villennois ont participé à un temps d'échange intergénérationnel avec les boulistes de la section pétanque de l'Association Villennes Bienvenue (AVB).

L'Atelier des BA vous remercie pour votre générosité



Depuis de nombreuses années, cette association se mobilise à Villennes au profit de la recherche contre le cancer. Grâce à l'engagement de ses bénévoles, elle propose à la vente confitures, babas au rhum, caramel au beurre salé, sacs, décorations et créations artisanales. Grâce au soutien des Villennois présents lors des manifestations, et à celui de l'ACAV, l'association des commerçants, qui avait organisé une collecte en faveur de leur action, l'Atelier des BA a reversé 21 300 € au service de la recherche et des soins.

VASI, bien plus que du soutien scolaire



Les bénévoles de l'association de soutien scolaire VASI (Villennes accompagnement scolaire individuel) ont organisé (et intégralement financé) une sortie pour les enfants des écoles Saint-Exupéry et Pré-Seigneur à la ferme du Petit Trianon du château de Versailles.

EN IMAGES



Culture et événements sur un air de printemps

Concerts vibrants, escales artistiques et instants suspendus sur scène : retour en images sur une programmation riche et éclectique. Entre énergie musicale, regards croisés d'expositions et moments de théâtre, replongez dans les temps forts qui ont rythmé le printemps.



Fête de la musique



Soirée pollen du Comité de la culture



Concert des élèves du cours de chant de Sylvia Schmitt



Concert des élèves de AZ Musique



Funky room family



Guilty Machine - Concert pop-rock des années 1990-2000.



20 ans du centre de loisirs

L'île aux enfants a fêté ses 20 ans avec un spectacle des enfants et un moment convivial avec les familles.



Festival Musiques sur Seine



Offenbach et les trois empereurs avec *Christophe Barbier*



Concert soul de la chanteuse *Maly* accompagnée du guitariste *Stéphane Rambaud*



Suites de Bach pour violoncelle par *Julia Sevilla-Fraysse*

Sur la scène de la salle des arts



Barefoot in the park. Théâtre en anglais par *International players*



Arsenic et bel canto. Comédie lyrique par la *Compagnie Opsi Opla*

EN IMAGES

Danse



Soirée SBK sous la halle du marché : salsa, bachata et kizomba.



Spectacle des élèves de l'ASV Danse (à Cergy)



Spectacle de Danse Spirit place de la Libération



Spectacle des élèves de Danceline (à Poissy)

Expositions en salle fordan



Charlotte Girard
(peinture et céramique)



Arnaud Dumat (peinture)

Les Photophiles
s'exposent avec une
conférence de Cécile
Mailhos : À cœur
ouvert, la grande
traversée du Népal

Tribune liste « *Un regard neuf pour Villennes* »

Les cent premiers jours et le temps de l'adaptation

Cent jours après notre élection, nous avons tenu nos engagements : les projets et actions annoncés sont lancés, même si notre élan a été bousculé par une série d'événements exceptionnels. La canicule et la tempête qui ont frappé Villennes nous font prendre conscience que le dérèglement climatique est désormais une réalité concrète à laquelle nous devons nous adapter. Nous avons initié cette transition sous le dernier mandat avec la végétalisation et la débitumisation des cours des écoles Chèvrefeuilles et St Exupéry. Lors de ce mandat, nous poursuivons cette ambition par la rénovation

de la maternelle des Sables, visant à adapter cette école au climat du XXI^e siècle en l'inscrivant dans la démarche Bâtiments Durables Franciliens, ainsi que par des plantations adaptées aux nouvelles contraintes climatiques, sur le territoire communal. Agir aujourd'hui, c'est protéger durablement Villennes et préparer l'avenir de nos enfants.

Liste majoritaire
Un regard neuf pour Villennes
ma@bouyssou2026.fr

Tribune liste « *Villennes mon village* »

Nos engagements pour Villennes-sur-Seine

Depuis notre élection, nous sommes pleinement mobilisés au sein du conseil municipal et à vos côtés. Nous exerçons notre rôle d'opposition avec exigence, dans un esprit constructif et au service de l'intérêt général.

Présents dans toutes les commissions municipales, nous suivons avec attention et exigence chaque projet qui engage l'avenir de notre commune. Notre mission est de veiller à la bonne information des habitants, de contrôler l'action municipale et de porter votre voix dans le débat public.

Projets d'urbanisation, aménagement du quartier Fauveau, sécurité du quotidien, fermeture annoncée d'une classe, suivi des travaux et qualité des services rendus : sur tous ces sujets, vous pourrez compter sur notre vigilance et notre engagement.

Tout au long de ce mandat, nous resterons disponibles, proches du terrain et attentifs à vos préoccupations. Parce que l'avenir de Villennes se construit pour et avec tous les Villennois.

Pierre-François DEGAND
Liste Villennes mon village
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes c'est Fort !* »

Au cours des deux derniers mois, vos deux élus de liste ont pris part à l'ensemble des commissions municipales. Cette présence active traduit notre engagement constant au service de Villennes-sur-Seine et de ses habitants. Dans chaque instance, nous veillons à défendre l'intérêt général, avec sérieux, vigilance et esprit constructif. Cet engagement se poursuivra dans la durée afin de contribuer aux décisions qui façonnent notre commune.

Par ailleurs, nous restons disponibles et à votre écoute : si vous avez des questions, des remarques ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous en faire part. Votre parole est essentielle pour nourrir notre action et construire ensemble le futur de Villennes sur Seine. Excellent été à toutes et tous !

Cœur Villennes
Philippe SENEQUE et Virginie LASNE DALBIN
p.seneque@ville-villennes-sur-seine.fr
v.lasne@ville-villennes-sur-seine.fr

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA



Règles de prêt exceptionnelles pendant l'été

Pendant la période estivale, la bibliothèque met en place deux règles de prêt exceptionnelles pour que chacun profite tranquillement de ses lectures d'été.

■ **Prolongation des prêts** : tous les prêts effectués entre le mardi 2 juin et le samedi 18 juillet 2026 seront prolongés jusqu'au mardi 8 septembre.

■ **Nombre de prêts** : du samedi 20 juin au samedi 18 juillet, le nombre maximum de documents empruntables par compte lecteur passe de 6 à 8 documents !

Fermeture estivale

Du lundi 20 juillet au mardi 18 août inclus. Réouverture le mercredi 19 août.

Accédez gratuitement aux ressources numériques

Avec son intégration au réseau des bibliothèques GPS&O, la bibliothèque Émile-Zola propose désormais un portail public modernisé, plus ergonomique, donnant accès à l'ensemble des animations du réseau. Le réseau donne également un accès gratuit et illimité à un ensemble de ressources numériques (presse, manga, plateforme d'apprentissage). À plus long terme, plusieurs améliorations sont en projet : circulation des documents, carte unique pour toutes les bibliothèques du réseau ou encore pré-inscription en ligne.

Informations : <https://biblios.gpseo.fr/>



SORTIES

Mardi 14 juillet / À partir de 18h

Sous la halle du marché
et place François-Gourdon

ÉVÉNEMENT - Fête nationale : musique et foot en cœur de ville

18h : Concert du groupe Panam Soul

19h30 : Animation musicale avec DJ Douma (ambiances 80's et 90's remixées)

21h : Retransmission sur écran géant de la demi-finale de la Coupe du monde de football

Lundi 17 août / À partir de 19h

Théâtre de verdure du parc de Marolles

ÉVÉNEMENT - Yvelines Ciné

→ Du 13 au 26 juillet et du 13 au 29 août 2026

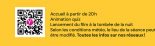
Yvelines ciné.

75 projections en plein air organisées par le Département



Jungle Cruise

Lundi 17 août
Villennes-sur-Seine
Théâtre de verdure
Parc de Marolles



Foodtrucks et animation "quizz cinéma", puis projection en plein air du film *Jungle Cruise* à la tombée de la nuit.

Accès libre

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET : LA HALLE EN BLEU BLANC FOOT

musique, foodtrucks, boissons, match en cœur de ville

sous la halle du marché
et place François-Gourdon

18h00 Animation musicale
Groupe Panam Soul

19h30 Animation musicale
DJ Douma (ambiance 80's et 90's remixées)

21h00 Retransmission sur écran géant de la
demi-finale de la Coupe du monde de football

Samedi 5 septembre / 9h-13h - complexe sportif

Forum des associations



Dimanche 6 septembre / 12h

ANIMATION - Pique-nique au Pré de la Fête

Repas festif entre habitants du quartier de Breteuil

Samedi 12 septembre / 17h

Salle des arts

ÉVÉNEMENT - Villennes Darts Challenge

Tournoi de fléchettes organisé par le comité de jumelage Villennes-Largo

Inscriptions : jumelage.villennes.largo@gmail.com.

Païement sur place : 10€ (adulte) / 5 € (12-18 ans) / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Petite restauration et buvette sur place

Vendredi 18 septembre / 20h30

Salle des arts

MUSIQUE - Paris-Broadway

Récital avec Lara Martins, Éric Bouvelle, Frédéric Manoukian

Entre nostalgie parisienne et énergie new-yorkaise, Lara Martins nous guide dans une traversée transatlantique où chaque mélodie raconte une histoire.

CARNET

Naissances

DESBOIS Nalya, 17 décembre 2025.

ABIA Latifarym, 13 février 2026.

LIARD Mathis, 14 février.

PASTOR ZSCHUNKE Lara, 26 mars.

MARCHAND Jules, 29 mars.

ZIANI Aylin, 13 avril.

Mariages

PICQUEREY Scott et GOUBY Claire, 13 juin.

GIRAUD-SAUVEUR Clément et LI Yan, 20 juin.

BARLERIN Alexandre et DEGAND Nathalie, 26 juin.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

Samedi 19 septembre

Centre-ville

JOURNÉES DU PATRIMOINE - Visites audioguidées en centre-ville

Avec l'ACV La Mémoire de Villennes :

- Découverte du premier parcours audioguidé du patrimoine villennois.
- Exposition des photos du concours "Villennes autrefois et aujourd'hui".
- Présentation des solutions des balades-surprises et remise des prix.

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30)

Samedis 11 juillet, 22 août, 5 et 19 septembre, 3 et 17 octobre.

Marché

Pas de marchés le 25 juillet et les 1^{er}, 8 et 15 août. Reprise le 22 août.

Complexe sportif

Les équipements sportifs intérieurs seront fermés du lundi 27 juillet au vendredi 14 août 2026 inclus.

Conseil municipal

Lundi 21 septembre à 20h15 dans la salle du Conseil municipal

Rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre 2026.

Collecte de sang

par l'Établissement français du sang (EFS)

Lundi 9 novembre 2026, 15h-19h30 à la salle des arts (place de la Libération).

Uniquement sur rendez-vous

<https://efs.link/9QBAX>



Collecte des déchets

Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur

<https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.



Dimanche 27 septembre / 8h-18h

Centre-ville

ÉVÉNEMENT - Brocante

Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 29 juin 2026 à 9h (uniquement en ligne) :

www.mybrocante.fr/m/10580



entendre

QUAND NOS OREILLES NOUS PARLENT...

Il y a des signes qui ne trompent pas et qui annoncent une baisse de votre audition :

Difficulté à suivre une conversation en milieu bruyant

Disparition de certains sons quotidiens

Augmentation du volume de la télévision

Besoin de faire répéter vos interlocuteurs



En cas de doute, un seul réflexe :
Les audioprothésistes ENTENDRE vous propose de
TESTER GRATUITEMENT VOTRE AUDITION
(test préventif, à visée non médical)



Sandra TANDETIK, Lou PRATS et Floriane GAREL
Nos audioprothésistes diplômées d'état

VILLENES-SUR-SEINE 75, Rue du Pré aux Moutons
01 85 47 00 37

VERNEUIL-SUR-SEINE 17, Rue des Prés
01 85 47 07 07

ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 793 - JUIN 2026



BIENVENUE À LA RÉSIDENCE SERVICES SENIORS COSY DIEM VILLA AUBRIÈRE

Avec mon équipe, nous avons imaginé un lieu de vie où chacun peut profiter pleinement de son indépendance tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé, convivial et rassurant. Située dans un cadre verdoyant à Villennes-sur-Seine, notre résidence offre des appartements confortables, des espaces de vie chaleureux et une présence sur place 24h/24.

Notre **restaurant** ouvrira ses portes le **31 octobre 2026** et viendra compléter notre offre de services, aux côtés du salon de coiffure et des nombreuses animations proposées tout au long de l'année.

Je vous invite à venir découvrir la résidence et à me rencontrer afin d'échanger sur vos attentes et vous faire visiter ce lieu de vie pensé pour votre bien-être.

Au plaisir de vous accueillir prochainement.

Delphine Banse

NOS SERVICES



ANIMATION

Activités quotidiennes : activité physique adaptée, ateliers créatifs et stimulations cognitives.



SÉCURITÉ

Équipe présente 24h/24, télévigilance et médaillon d'appel d'urgence inclus, vidéosurveillance des accès de la résidence.



RESTAURATION

Dès le 31 octobre, une restauration de qualité élaborée sur place avec des produits frais, en gestion directe.



ACCOMPAGNEMENT

Espaces communs conviviaux, services à la personne et conciergerie 7j/7 pour simplifier le quotidien.



WWW.COSY-DIEM.FR



CONTACT.VILLENES@COSYDIEM.FR



01 81 76 03 94

COSY DIEM
MAISON SENIORS